



## Devis signé travaux commencé mais stoppés

Par **doudou1411**, le **27/01/2011 à 15:30**

Bonjour, nous avons signé un devis avec un terrassier pour divers travaux de raccordement dont l'installation d'une fosse septique au moment de l'installation il nous dit qu'il faut une pompe de relevage nous envoi un devis pour cette pompe que nous n'avons pas signé nous avons accepté oralement qu'il arrête les travaux et qu'on le paye pour les travaux déjà fait les chèques sont parti en recommandé hier nous avons trouvé un nouveau terrassier mais celui ci ne peut pas faire les travaux s'il n'a pas de document de l'ancien terrassier pour dire que le contrat est rompu bien sur l'ancien terrassier refuse de nous le donner je précise qu'il a fait venir un huissier comment faire pour résoudre ce problème? devons nous aussi faire venir un terrassier pour que l'autre puisse continuer les travaux? merci par avance